

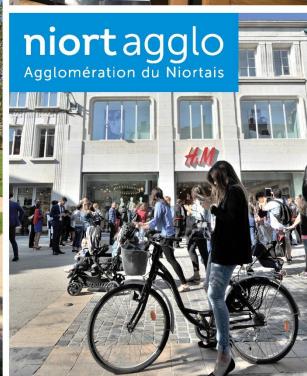
NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

3° trimestre 2020 - N°11









OBSERVATIONS PRINCIPALES

Mouvements des établissementsp. 3

On comptabilise 6 216 établissements au 30 septembre 2020. On constate une évolution positive du nombre d'établissements économiques sur Niort Agglo ; évoluant à un rythme annuel moyen de +6,4%. On note un nombre de créations d'établissements inférieur à ceux des troisièmes trimestres des deux années antérieures. Le secteur des services est celui qui est le plus concerné par les créations et plus particulièrement celui du service aux entreprises.

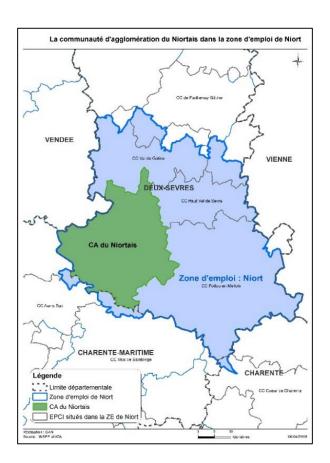
Emplois salariés......p.5

On compte 46 447 emplois salariés sur Niort Agglo au 2ème trimestre 2020, soit -2,3% en un an. Les effets de la crise de la Covid 19 commencent à être visibles. L'emploi salarié du secteur du tertiaire est celui qui a le plus diminué en pourcentage : -2,5% en un an soit -998 emplois. Ce secteur est suivi par celui de l'industrie : -1,4% soit -68 emplois et par celui du BTP : -0,5% soit -13 emplois qui reste. Le secteur du tertiaire reste néanmoins en volume, le principal moteur.

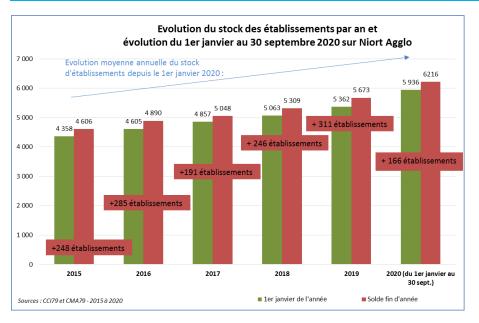
Le Salaire Moyen Par Tête (SMPT) au 2ème trimestre 2020 pour Niort Agglo est de 2 558 € (brut) ; très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des EPCI de comparaison mais en très forte diminution : -7,2% sur 1 an.

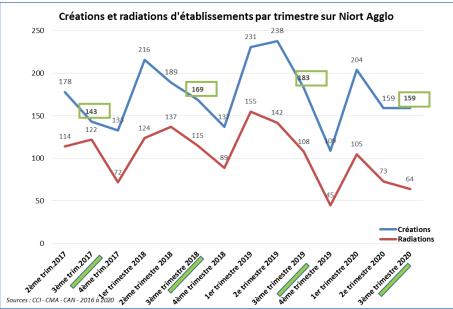
Au 2ème trimestre 2020, les SMPT du tertiaire sur Niort Agglo sont supérieurs aux SMPT du tertiaire sur les autres territoires.

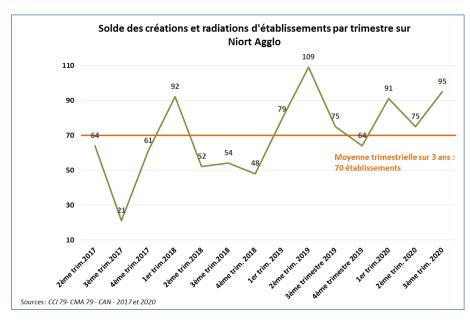
On note une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en 1 an de +4,5% soit 403 demandeurs d'emplois supplémentaires. LO aussi, les effets de la Covid 19 se lisent dans les chiffres. Cette augmentation touche plus fortement les hommes que les femmes. L'observation sur les demandeurs de catégorie A uniquement, montre une augmentation de +7,2% en 1 an (+345 demandeurs d'emploi). Le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Niort est de 5,1% au 2ème trimestre 2020, taux le plus bas taux du référentiel de territoires comparables.



MOUVEMENTS DES ETABLISSEMENTS







6 216 établissements au 30 septembre 2020 sur Niort Agglo

+6,4%: évolution moyenne annuelle depuis 2015.

NB : 2018 a vu la réintégration dans les bases de données, des établissements de production d'électricité présents sur Niort Agglo, même s'ils ne sont pas actifs économiquement.

Evolution du 1er janvier au 30 septembre2020

Evolution du Ter	Niort Agglo	Deux- Sèvres (CCI et CMA)	Poids de Niort Agglo dans le départe ment
Créations	522	1626	32
Radiations	242	768	32
Solde	280	858	33

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2020

Niort Agglo

	Créations	Radiations	Stock
2015	670	422	4 358
2016	601	316	4 605
2017	612	421	4 857
2018	711	465	5 309
2019	761	450	5 673
2020 (au 30 sept.2020)	522	242	6 216

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2020

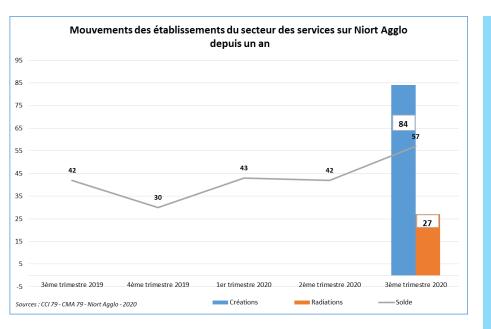
3^{ème} trimestre 2020 : +95 établissements

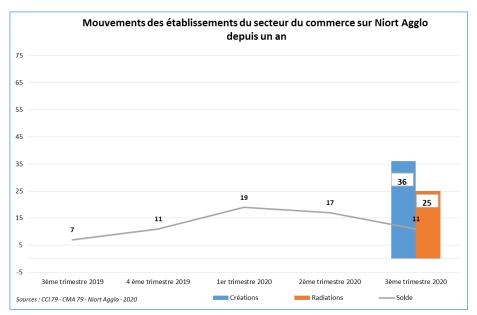
La moyenne trimestrielle sur les trois dernières années est de + 70 établissements.

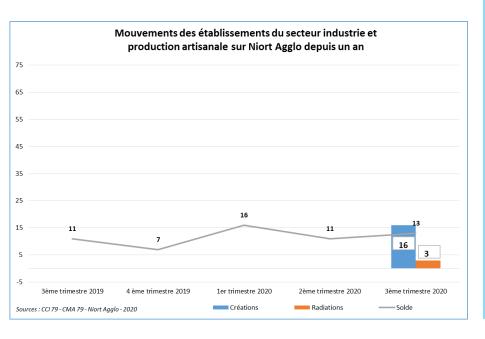
Le 3^{ème} trimestre 2020 comptabilise moins de créations que les deux derniers 3^{ème} trimestres des années précédentes.

Données complémentaires en Deux-Sèvres - CCI 79

Viséo 79







Vue générale sur les grands secteurs d'activités

Créations - radiations

Le secteur des services est le plus porteur en terme de créations d'établissements (51% des créations tous secteurs confondus) et plus particulièrement le service aux entreprises. Il est également le plus impacté en terme de radiations (50%).

Le secteur du commerce est le deuxième secteur après celui des services, tant en termes de créations (22%) que de radiations (29%) notamment le commerce de détail.

Secteur des services

Ce secteur connaît une hausse de son solde créationsradiations sur le troisième trimestre, atteignant +57 établissements.

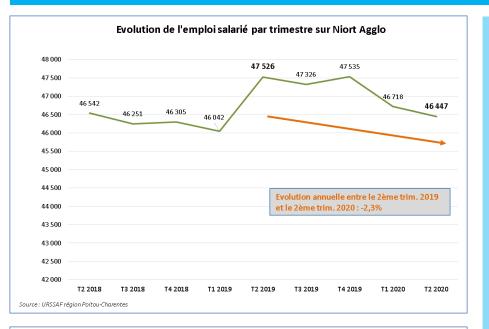
Secteur du commerce

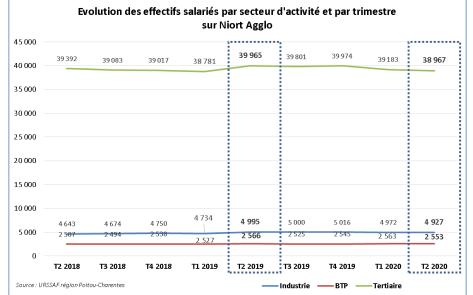
Ce secteur connaît une baisse de son solde créationsradiations sur les trois derniers trimestres atteignant +11 établissements au 3^{ème} trimestre 2020.

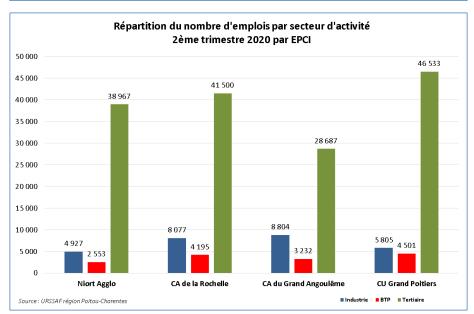
Secteur de l'industrie et de la production artisanale

C'est un secteur qui connaît des variations trimestrielles relativement restreintes en raison du faible nombre d'établissements. Le troisième trimestre 2020 enregistre une très légère hausse par rapport au précédent trimestre : + 13 établissements.

EMPLOI SALARIE







Evolution annuelle entre le 2^{ème} trimestre 2019 et le 2^{ème} trimestre 2020

Les effets de la crise liée à la Covid 19 se lisent dans les chiffres.

46 447 emplois salariés au 2ème trimestre 2020 -2,3%: évolution annuelle; soit – 1 079 emplois.

L'évolution annuelle des Deux-Sèvres est de -2,5%; une diminution moins forte que celles de la Vienne (-3%), de la Charente-Maritime (-3,1%) et de la Charente (-3,3%).

En 1 an ...

Tertiaire -2,5% soit -998 emplois

Industrie -1,4% soit -68 emplois.

BTP -0,5% soit -13 emplois.

Tertiaire

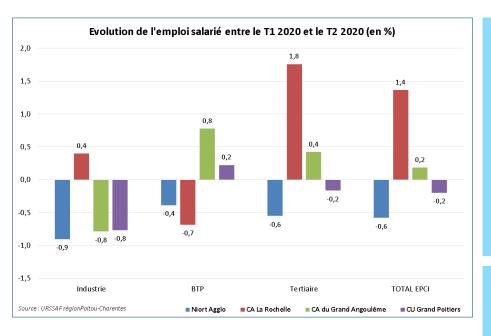
2ème trimestre 2020

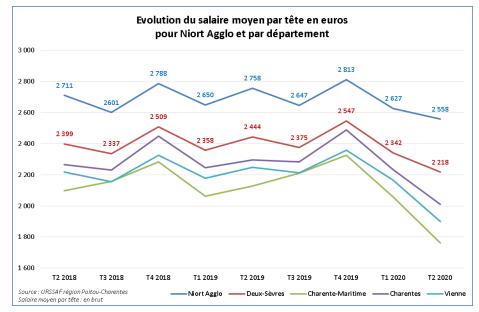
Niort Agglo : 38 967 emplois soit 84% des emplois salariés privés de Niort Agglo.

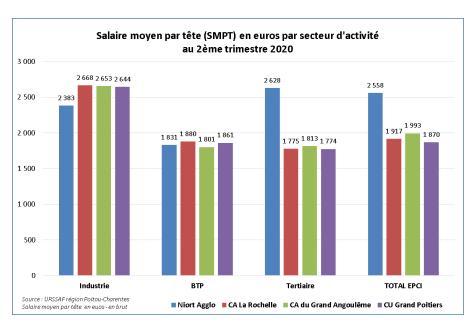
82% pour la CU Grand Poitiers ;

77% pour la CA de la Rochelle ;

70% pour la CA Grand-Angoulême.







Evolution de l'emploi salarié entre les deux derniers trimestres

Niort Agglo

Industrie: -0.9%

BTP: -0,4%

Tertiaire: -0.6%

Au total: -0,6%

Le salaire moyen par tête (SMPT) au 2^{ème} trimestre 2020

En baisse

Niort Agglo : 2 558 €

Très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des autres EPCI de comparaison.

Dans le secteur du tertiaire, Niort Agglo dispose du SMPT (2 678 €) le plus élevé en comparaison des autres territoires.

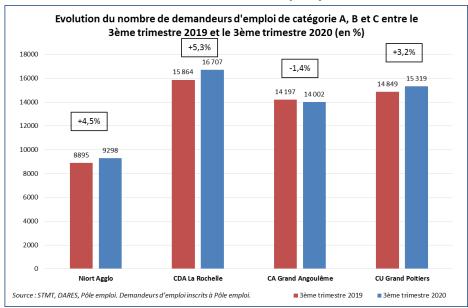
Le SMPT ne prend pas en compte la durée du temps de travail; comptabilise une personne à temps partiel égal à un salarié et ne compte pas les intérimaires. L'effectif moyen peut donc être surestimé dans le tertiaire notamment qui emploie beaucoup de main d'œuvre à temps partiel et le SMPT de l'industrie peut être sur-estimé fait de du la non comptabilisation des intérimaires.

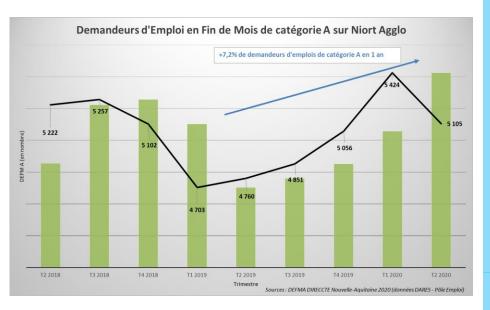
-7,2%: diminution annuelle du SMPT sur Niort Agglo

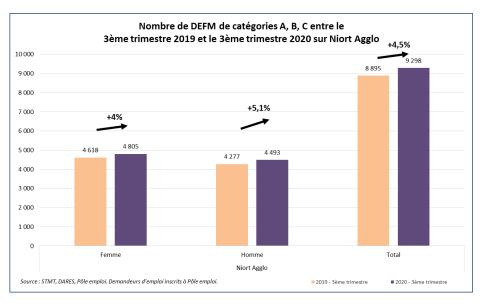
-9,3% : rythme à la baisse du SMPT des Deux-Sèvres.

MARCHE DU TRAVAIL

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par EPCI







Evolution entre le 3^{ème} trimestre 2019 et le 3ème trimestre 2020

+4,5% demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C pour Niort Agglo.

Soit +403 demandeurs d'emplois des trois catégories.

Les effets de la crise liée à la Covid 19 se lisent dans les chiffres.

Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A

sur 1 an

(du 3ème trimestre 2019 au

3ème trimestre 2020)

Plus 345 demandeurs d'emploi ;

soit +7,2% sur 1 an.

Nota bene: -4,6% cat.B (-62 personnes)

Et +4,3% cat. C (+120 personnes)

3ème trimestre 2020

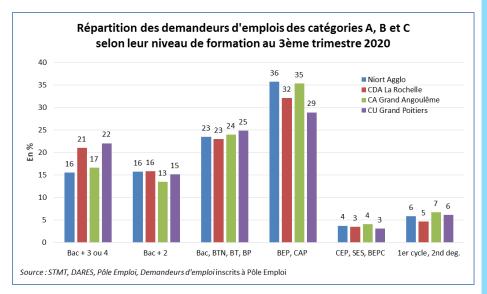
52% de femmes et 48% d'hommes pour les 3 catégories A, B et C.

Répartition sensiblement similaire pour les 3 EPCI de comparaison.

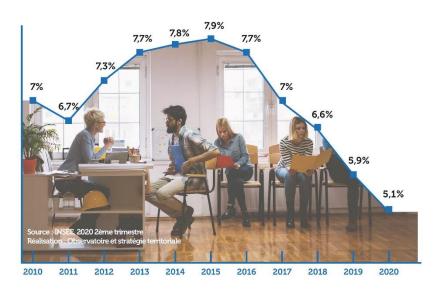
Evolution sur 1 an

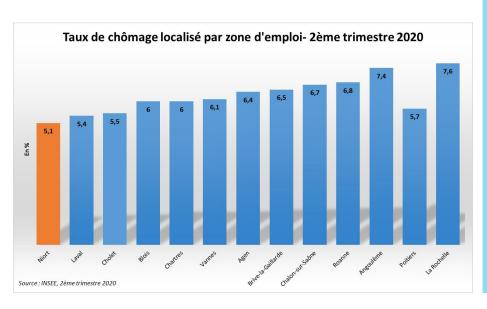
Le nombre de demandeurs d'emploi des hommes a augmenté plus vite que celui des femmes (respectivement +4% et +5,1%).

Répartition et évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le niveau de formation



Taux de chômage sur la zone d'emploi de Niort





36% des demandeurs d'emplois disposent d'un niveau de formation de type BEP, CAP à Niort Agglo au 3ème trimestre 2020

Cette plus forte proportion se retrouve également pour les EPCI de proximité.

16% de bac+3 et 4 pour Niort Agglo % le plus faible des 4 EPCI.

Nota Bene: +12% de bac +3 et +4 demandeurs d'emplois: sur Niort Agglo en 1 an. C'est +9% pour la CDA de La Rochelle et +11%pour la CU Grand Poitiers.

Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2020

5,1% : Zone d'emploi de Niort

5,4%: Deux-Sèvres

6,8% : Nouvelle-Aquitaine

7% : France métropolitaine

La zone d'emploi de Niort : 184 communes

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le taux de chômage localisé de la zone d'emploi de Niort arrive en deuxième position après la zone d'emploi de Cholet et au même niveau que Laval parmi un ensemble de territoires de comparaison.

SOURCES ET METHODES

1. Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Les établissements identifiés par la CCI et la CMA relèvent du privé uniquement et comprennent les établissements employeurs. Sont exclus des fichiers des chambres consulaires : les professions libérales, les SCI, les GIE, les coopératives, les mutuelles.

2. Les données URSSAF

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale du secteur privé font l'objet de diffusions trimestrielles et de bilans annuels dans la publication *Acoss Stat.* Des analyses régionales sont également diffusées dans les publications des Urssaf. En outre, les effectifs salariés et le nombre d'établissements du secteur privé font l'objet d'une diffusion annuelle à des niveaux fins.

3. Les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

© Communauté d'Agglomération du Niortais — Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Président de Niort Agglo - Production : Mission politiques publiques, prospective, performance territoriale : Marc Caulat. - Directrice de la rédaction : Virginie Guthbrod - Date de parution : novembre 2020.

niortagglo Agglomération du Niortais

140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex Tél. 05 17 38 79 00

> Site web : www.niortagglo.fr Twitter : @NiortAgglo